

Réf: Dossier N° 116440

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KALLISTA BEAUTY COWORKING »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8e
tranche, BOXE N°2 immeuble le continental Angré, 1er étage
(B1), Lot 254, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/2022 , et
enregistrés au CEPICI le 14/06/2022, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALLISTA BEAUTY COWORKING »

Objet : - Coworking de la beauté

- L'acquisition, la location et la vente de tous bien
meubles

ou immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner
en

garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce

- La prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilières, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8e tranche, BOXE N°2 immeuble le continental Angré, 1er étage (B1), Lot 254, Ilot 18

Dirigeant(s) : Mlle KONDI MFOUTOU REINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05442 du 20/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26906/GTCA/RC/2022 du 20/06/2022

